

# L'IMMIGRATION BAOULÉ EN PAYS BAKWÉ :

## ÉTUDE D'UN FRONT PIONNIER

Colette VALLAT

*Géographe, Université Paris X\**

### Introduction

La région de Soubré, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, est traditionnellement peuplée par l'ethnie bakwé. En 1974 ce canton comptait 82,2 % d'étrangers à l'ethnie, pour la plupart des Baoulé (47,3 % de la population du canton). Ceux-ci ont constitué un front pionnier, front de peuplement basé sur des spéculations agricoles (café et surtout cacao).

Ce sont les processus de peuplement d'une région longtemps vide qui ont retenu notre attention, ainsi que les modes d'occupation du sol. L'immigration baoulé ayant commencé au début des années 1960, notre enquête a essayé de suivre l'histoire de la conquête du territoire bakwé (en une dizaine d'années, se sont succédées trois générations de pionniers). Quant à la dynamique de progression spatiale, elle obéit à des règles internes qui ne reproduisent par le schéma classique de déplacement linéaire. Ces quelques lignes soulignent en trois points essentiels l'originalité du front pionnier ivoirien ; originalité qui relève aussi bien :

1. des raisons qui ont poussé les Baoulé à quitter leur terre,
2. que des vagues de peuplement,
3. que des cellules de progression.

### **Le canton bakwé de Soubré est une zone d'appel de la population depuis le début des années 1960**

La Côte d'Ivoire est formée d'une multitude d'ethnies longtemps juxtaposées et la façade maritime

fut le seul lieu géographique où elles se mêlèrent au moment de la colonisation, adoptant un genre de vie urbain et européenisé. Au début des années 1960, le phénomène de « meltingpot » côtier s'étendit à l'intérieur, unissant cette fois des ethnies diverses dans des activités agraires. Le bouleversement se traduisit par une redistribution de la population qui répondit aux stimuli économiques.

A. Il existe en effet, en Côte d'Ivoire, des régions de départ de la population. Le pays baoulé est au nombre de ces zones de forte émigration. Paradoxalement, c'est un pays de plantations, où les revenus en numéraire ne sont pas rares, qui fournit le plus fort contingent d'émigrants. Ces départs s'expliquent par la pression démographique qui s'exerce dans la région de départ. En pays baoulé, la « surpopulation » a pour effet un rétrécissement des surfaces cultivées par famille. En effet, parmi les émigrants qui ont fait l'objet de notre enquête à Soubré, 86 % ont déclaré exploiter au village d'origine un champ dont la superficie était égale à 3 ha, 6 % seulement ont déclaré exploiter une surface supérieure à 20 ha, et 8 % ne possédaient aucune exploitation auparavant, alors que dans la région d'accueil la taille des exploitations oscille entre 5 et 10 ha (atteignant 30 ha, pour les plus grandes). On voit donc bien les relations de cause à effet entre surpopulation et émigration. La chute des rendements du café explique aussi ce mouvement migratoire, comme le prouve la diminution, puis la disparition de la récolte de café dans la région de Daoukro.

---

(\*) Adresse actuelle : École française de Rome, 62, Piazza Farnese, 00186 Rome, Italie.

Récoltes obtenues entre 1968 et 1973 sur une exploitation en pays baoulé

Années	Cacao récolté	Café récolté
1968	4 tonnes	1 tonne
1969	3,5 tonnes	3 tonnes
1970	3 tonnes	2 tonnes
1971	1,5 tonnes	2,5 tonnes
1972	1 tonne	néant
1973	0,5 tonne	néant

Les Baoulé expliquent cette évolution par cette phrase fatidique : « *Il n'y a plus de forêt* ». Objectivement, l'amenuisement des récoltes est la conséquence directe des trop nombreux défrichements d'une végétation secondaire qui n'a pas le temps de se reconstituer entre chaque saison culturale. De plus, la savane baoulé, dont les limites avec la forêt coïncident avec l'isohyète 1 300 mm, offre des conditions naturelles précaires pour des spéculations caféières et cacaoyères.

B. Plus encore que les facteurs répulsifs dans le canton de départ, ce sont les facteurs attractifs dans le canton d'arrivée qui déterminent les mouvements migratoires. Le canton bakwé ne comptait que 0,5 habitant par km<sup>2</sup> dans la dernière décennie. Ce vide démographique constitue l'attrait majeur pour les Baoulé qui habitent une terre surpeuplée par rapport aux produits qu'elle offre. D'autre part, la région de Soubré apparaît aux migrants comme une région très fertile dans la mesure où c'est une forêt « vierge » de toute exploitation (les Bakwé vivaient d'une économie de cueillette très peu déprédatrice, et cette portion de forêt a été si peu entamée par l'exploitation humaine que l'on y créa une réserve naturelle, la réserve de Tai). La fertilité des sols n'est cependant qu'apparente et la fragilité des sols équatoriaux n'est plus à démontrer. L'atout pédologique de la région tient à la présence d'une forêt pseudo primaire au substratum peu ou pas appauvri.

C. Si Soubré, région sous-peuplée, exerce « l'attrait du vide » sur les Baoulé, leurs migrations ne répondent à aucune organisation officielle. L'installation d'un migrant sur une portion de forêt semble relever du pur hasard et non point d'un choix réfléchi. Les premiers arrivants (1965) ont été avertis individuellement de l'opportunité de terrains libres, disponibles à toutes cultures. L'un, militaire, a eu l'occasion de servir dans la région et a décidé d'y retourner dès sa retraite; l'autre a été averti par un chauffeur de taxi qui sillonne la région, etc. Les exemples personnels peuvent se multiplier; ils ont une simple valeur anecdotique, car très rares sont les pionniers qui aboutissent à Soubré après une recherche systématique de la terre. Nous n'avons rencontré qu'une seule famille ayant fait une expérience de plantation à Issia avant de venir à Soubré. Toutefois, il n'est

pas rare que l'émigrant teste différents lambeaux de forêt autour du fleuve Sassandra, avant de venir s'installer définitivement à Soubré. Ces différentes expériences ont toutes lieu au cours du même voyage, elles ne durent que quelques jours et elles ne consistent en réalité qu'en la recherche du meilleur terrain possible. Aujourd'hui, les nouveaux arrivants ne viennent plus au hasard. Ils répondent à l'appel lancé par un frère aîné, un parent qui a besoin d'aide pour exploiter son morceau de forêt. Aujourd'hui comme hier, le voyage s'effectue individuellement mais en plusieurs étapes. Le premier séjour dans la forêt de Soubré a lieu au mois de janvier, saison de défrichage en forêt (en débroussant une portion de forêt, l'émigrant marque sa place). Le retour au village d'origine est indispensable la première année d'installation, ce retour permet d'aller récolter l'igname dont la vente des surplus permet de financer le déménagement (la location d'un camion pour le trajet jusqu'à Soubré coûte entre 30.000 et 80.000 CFA, il transporte ustensiles, semences et vivres pour la première année de séjour). Ce retour au village est aussi l'occasion d'aller chercher femme et aides familiaux (voir l'importance du prix du voyage dans les comptes d'exploitation présentés en annexes).

Entre 1965 et 1975, 6 000 Baoulé se sont ainsi installés dans le canton Bakwé. Deux mille d'entre eux se sont fixés sur le seul terroir de Niamaguï, qui fut le lieu privilégié de notre enquête. La formidable explosion démographique qui accompagne la migration se traduit sur le terrain par une impression d'anarchie. Le long des pistes ouvertes autrefois par les entrepreneurs forestiers, se succèdent des pans de forêt touffue, des champs où se dressent les carcasses blanchies d'arbres morts, attaqués par la machette et le feu, seuls outils dont disposent les Baoulé de la savane pour défricher un milieu forestier hostile. Les figures 1 et 2 montrent ces hiatus spatiaux. Non seulement le front pionnier n'est pas homogène d'un point de vue géographique, mais encore il n'avance pas chronologiquement. Impossible de déceler un rythme de progression : c'est une explosion de clairières qui s'ouvrent au hasard. Seule la reconstitution historique de l'installation des Baoulé a permis de restituer la logique de l'évolution du front pionnier.

### **Il existe plusieurs générations de pionniers qui assurent dans la société émigrée des fonctions diverses**

A. Dans le pays baoulé, le notable est celui qui cultive un champ. Ici en pays bakwé tous les Baoulé disposent d'un lambeau de forêt, ce critère n'est donc plus fonctionnel; c'est la présence d'installation qui confère la dignité : plus un émigrant est anciennement installé, plus il a d'ascendant sur

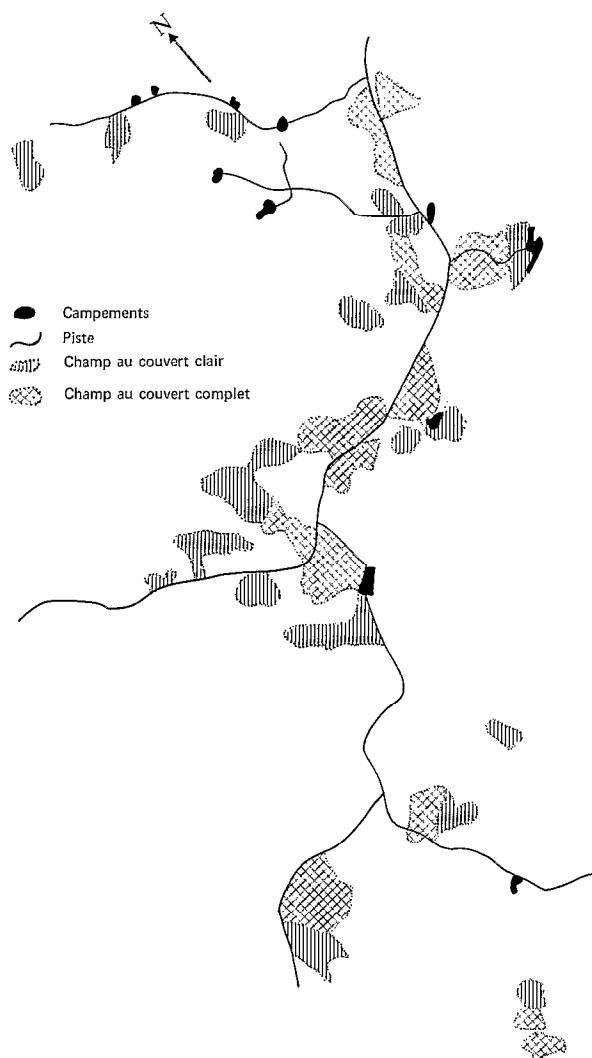


Fig. 1. — Emprise spatiale réelle le long d'une piste d'après photos aériennes 71 C IV 14.20°, photos nos 1578-79, 1615 à 1617.



Fig. 2. — Date d'ouverture des champs le long d'une piste.

ses congénères. Trois vagues de peuplement sont distinctes :

de 1965 à 1968, l'amplitude du mouvement est faible (30 individus). Tous sont chefs d'exploitation, ils disposent d'un large pan de forêt;

de 1968 à 1973, la migration très accélérée a une progression géométrique. Les aides familiaux font leur apparition, ils ne possèdent pas de terre;

en 1974, l'ampleur du mouvement se renforce (235 arrivées en une seule année), les nouveaux arrivants sont en majorité des aides familiaux comme le confirme le tableau ci-après.

Les chefs d'exploitation sont venus :

- pour 5 % avant 1968
- pour 23 % de 1968 à 1970 (13 % en 1970)
- pour 11 % en 1971
- pour 30 % en 1972 et 1973 (15 % chaque année)
- pour 16 % en 1974
- pour 15 % en 1975

100 % ou 268 individus.

Les aides familiaux sont venus :

- pour 12,5 % de 1968 à 1970
- pour 4,5 % en 1971
- pour 0 % en 1972
- pour 4,5 % en 1973
- pour 14,5 % en 1974
- pour 64 % en 1975

100 % ou 79 individus.

(Échantillon de 465 personnes dont 118 pour lesquelles la date d'arrivée est inconnue).

B. Tandis que les vagues de peuplement se succédaient, les structures d'accueil ont évolué. Dans les années 1965-1970, aucun Baoulé n'aurait eu l'audace d'exploiter une once de terrain sans demander l'autorisation aux chefs bakwé. Généralement, le nouveau venu arrivait à la tombée du jour, passait la nuit dans un village bakwé (Niamagui, Kopéragui, Oupoyo, Kpéhiri, Nibi). Au matin, les autochtones le conduisaient jusqu'au morceau de forêt qu'il pouvait désormais exploiter. Ainsi devenait-il chef d'exploitation à part entière et dès cet instant il plantait l'igname pour subvenir à ses propres besoins, et surtout café et cacao en vue de spéculation. Aujourd'hui ce rituel est tombé en désuétude et « l'intronisation » du nouveau venu se fait en la seule présence du chef baoulé. Cette notion de chef « baoulé » est extrêmement floue et ne s'applique, en théorie, qu'à une seule personne : le tout premier baoulé installé. En réalité, les immigrants ont conscience de faire partie de la mouvance de l'un ou l'autre des sept chefs suivants :

Chef n°	venant de la sous-préfecture de	date d'arrivée	nombre de dépendants
1	Bocanda	1968	527
2	Daouko	1968	416
3	Bocanda	1967	307
4	Diabo	1965	145
5	Bouaké	1968	178
6	Bodokro	1970	30
7	Sakasou	1968	90

Ces personnages ont le rôle de « chef » du fait de l'ancienneté de leur installation. Ils n'exercent leur autorité que sur des Baoulé venant de la même sous-préfecture qu'eux-mêmes. Dans la zone d'arrivée, le pouvoir de ces chefs s'exerce sur des portions préférentielles de territoire. Chacun étend son autorité sur des résidents fixés le long d'une à trois pistes. Chacune de ces pistes dispose d'un « chef de piste » qui assure le relais avec le chef régional. Installé à une intersection, son rôle est de surveiller et de présider la distribution des terrains placés « derrière » lui. La base de la pyramide des responsabilités est occupée par les chefs de campement. Ces derniers sont souvent de simples chefs d'une famille qui s'est agrandie grâce au bilan migratoire très positif. Le phénomène de chefferie peut donc se représenter sous une forme pyramidale (fig. 3).

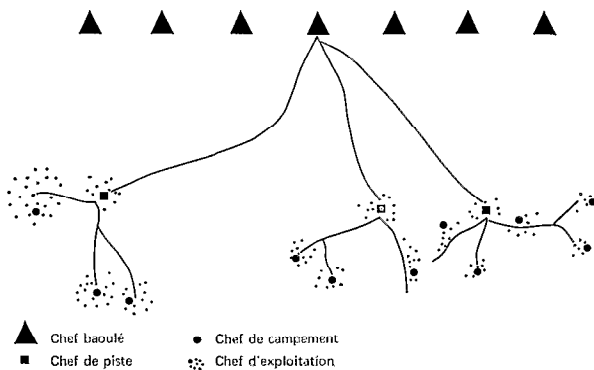


Fig. 3. — Schéma de la pyramide des chefferies.

Non seulement les vagues de peuplement déterminent des séquences temporelles, mais encore elles impliquent des rôles sociologiques différents. Le plus anciennement arrivé dispose de la plus grande autorité tandis que le dernier venu n'a même plus la terre (la dernière vague de migration est surtout composée d'aides familiaux).

#### Les modes de progression du front pionnier dépendent directement des principes de distribution des lambeaux de forêt

Les sept chefs baoulé exercent leur autorité sur des territoires bien définis et comme leur « inves-

titure » n'a pas été simultanée, la frange pionnière n'a pas progressé d'une façon rectiligne. Les défrichements se sont étendus en tâches d'huile autour des campements de chaque chef.

A. Il existe plusieurs cellules de progression, spatialement distinctes. Chacune d'entre elle est le « fief » d'un chef baoulé. Les plus anciennement installés dans la région ont reçu une portion de forêt très vaguement définie par les Bakwé; dans l'esprit des immigrants, tout ce qui se trouvait au delà, à l'ouest de leur campement leur appartenait; tout ce qui se trouvait à l'est restait propriété bakwé. Les Bakwé au contraire ne pensaient céder qu'un droit d'usage sur leur territoire très vaste, exploité épisodiquement par quelques chasses ou cueillettes. Ce quiproquo aboutit à rendre les premiers immigrants seuls maîtres du terrain, tandis que les Bakwé ont laissé échapper leur droit de regard sur la distribution des terres. Dans l'état actuel des choses, la terre appartient à qui la cultive et les Baoulé installés à l'ouest du Sassandra n'ont rencontré aucun autre cultivateur jusqu'aux limites de la réserve de Taï, qu'ils ont commencé à grignoter avant d'en être « déguerpis » en 1973. Installés comme nous l'avons vu aux croisements de pistes ouvertes puis délaissées par les forestiers, les premiers pionniers ont obtenu de vastes pans de forêt qu'ils ont ensuite sous-divisés. L'immigration baoulé fut un véritable raz de marée démographique, et l'emprise spatiale fut rapide et totale (au cours de notre séjour, nous avons visité quatre vingt dix campements baoulé alors que sur le même terroir ne se trouve qu'un seul village bakwé!).

« L'invasion » baoulé garde depuis l'origine une direction préférentielle orientée vers l'ouest. Les pionniers ont délaissé les sites traditionnels des villages bakwé. Ils ont dédaigné l'attrait de la nouvelle piste ouverte vers San Pedro et ils ont préféré les richesses potentielles d'une terre vierge. La tendance globale ouest reprend deux directions qui se sont succédées dans le temps. Les premiers immigrants ont colonisé la piste la plus vaste, la plus accessible qui a une direction nord-ouest. Cette piste est aujourd'hui totalement colonisée mais non encore totalement exploitée; puis la marche pionnière a pris une direction sud-ouest quasiment perpendiculaire, comme le montre le schéma théorique des cellules de progression. Ces cellules s'agrandissent par leurs franges; elles sont dirigées chacune par un chef baoulé, les cellules deux et trois illustrent les étapes de croissance d'abord vers le nord-ouest puis vers le sud-ouest (fig. 4).

B. Comprendre le mode de progression du front pionnier n'a pas été simple car les exploitations ne se succèdent pas chronologiquement les unes devant les autres comme on s'y attendrait. Au niveau de l'exploitation il existe la même disharmonie

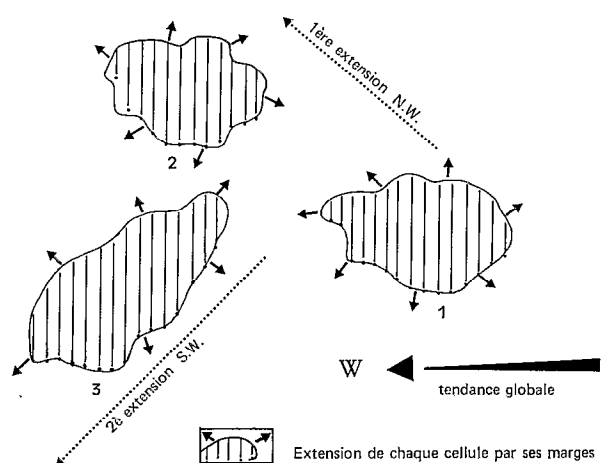


Fig. 4. — Schéma théorique des cellules de progression.

entre la conquête du lieu géographique et la date de défrichement : le champ ouvert la première année (celle de l'installation) voisine avec celui ouvert la dernière année sans aucune logique apparente. Ce hiatus entre l'avance temporelle et l'avance spatiale s'explique aisément par les modes d'appropriation du sol. Lorsque le Baoulé arrive, en compagnie du chef originaire de la même sous-préfecture que lui, il va reconnaître sa part de forêt. Les limites de cette part ne sont précises que le long de la piste principale où carrefour, gros arbre, marigot servent de points de repère. Une fois reconnues, plus personne d'autre ne pourra ouvrir un champ entre ces limites, qu'il y ait ou non une exploitation visible. Par contre à l'arrière de la piste aucune limite n'est désignée, l'exploitant ne doit s'arrêter que lorsqu'il rencontre un autre cultivateur. Son intérêt est donc d'ouvrir le plus tôt possible des champs vers l'intérieur, loin de la piste; cependant, pour des raisons de commodité (accès facile pour l'installation), il s'installe les deux premières années le plus près possible de la grande piste (fig. 5). Le souci d'extension maximale répond au caractère spéculatif des exploitations. Les cultures vivrières, et en particulier l'igname importé depuis la savane, ne sont cultivées que sur le champ le plus récemment ouvert. Ce champ est déjà complanté de café et de cacao; dès la seconde année de maturation du plan de cacao, le couvert très serré et la litière quasiment imputrescible interdisent toutes cultures vivrières sous l'arbuste.

Les pionniers qui se lancent dans l'exploitation du cacao doivent consentir à de nombreux sacrifices avant de voir leurs efforts récompensés. Pour les plus nombreux, ils ne disposent que de 20.000 à 40.000 francs CFA pour créer une plantation. Ouvrir

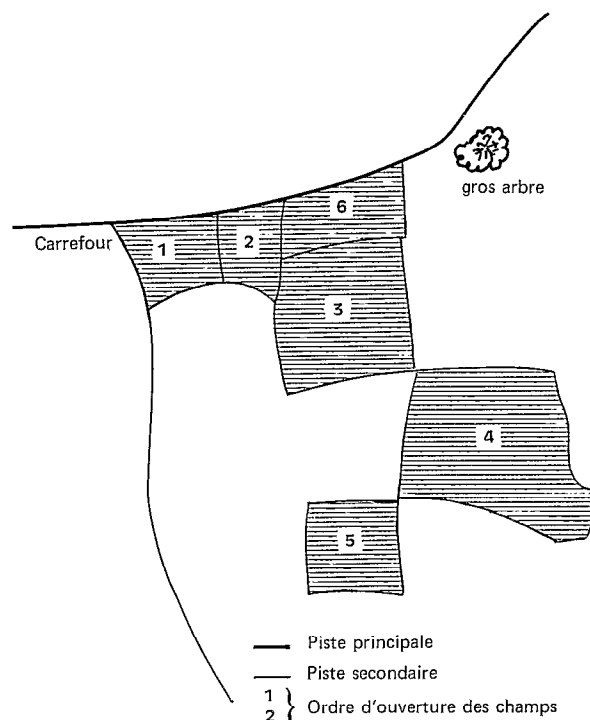


Fig. 5. — Ordre d'ouverture des champs d'une exploitation.

une exploitation nécessite : des semences (café, cacao), des vivres (la première année le champ n'est pas productif), des outils. Dans ces conditions, l'exploitation est déficitaire les trois à quatre premières années, tant que le cacao n'a pas livré sa première récolte (cf. comptes d'exploitations en annexes). Les surfaces défrichées chaque année par les pionniers sont de taille très modeste : voici l'exemple d'une exploitation de 28,5 hectares.

Années	Estimation des superficies défrichées	
1969	Parcelle n° 1	3 ha
1970	Parcelle n° 2	3 ha
1971	Parcelle n° 3	6 ha
1972	Parcelle n° 4	4 ha
1973	Parcelle n° 5	5 ha
1974	Parcelle n° 6	2 ha
1975	Parcelle n° 7	3,5 ha

Le pionnier tant qu'il est seul défriche un maximum annuel de trois hectares. La surface gagnée sur la forêt ne s'agrandit que l'année où l'exploitant reçoit des aides familiaux du village (ici en 1971). Plus tard la surface des champs ouverts diminue (1974), dans la mesure où une exploitation trop grande nécessiterait l'engagement d'ouvriers agricoles et, partant, des sorties d'argent frais que ne

possèdent pas les pionniers les premières années où leur budget est déficitaire. L'agrandissement de la cellule familiale parallèlement à l'augmentation des surfaces défrichées explique que les vagues de migration s'amplifient quant à leur nombre et se modifient quant à leur qualité (les premiers venus sont chefs d'exploitation, les derniers arrivés sont des aides familiaux devenus indispensables sur une exploitation de plusieurs dizaines d'hectares).

### Conclusion

Au terme de ces lignes se pose le problème des effets de la colonisation baoulé. Effet bénéfique dans la région de départ puisqu'il entraîne une dépression démographique ? Peut-être, mais nous n'avons pas assez parcouru le pays baoulé pour l'affirmer. Quant aux conséquences dans la région d'accueil, elles apparaissent comme très positives à court terme : exploiter une région vide, rééquilibrer la répartition de la population en colonisant ces régions. A long terme, le tableau est-il aussi satisfaisant ? L'empirisme de la culture du cacao conduit à de très faibles

rendements, la monoculture cacaoyère peut entraîner l'épuisement des sols et pose le problème de l'écoulement de la traite jusqu'ici confiée aux Libanais. Dans les conditions actuelles d'exploitation, la région de Soubré risque de connaître les mêmes destinées que le pays baoulé ; quand la terre sera épuisée ici, faudra-t-il aller plus loin en trouver une autre, promise elle aussi à la destruction ? La Côte d'Ivoire est un petit pays, le nombre des fronts pionniers n'est pas infini. D'autre part, la disparition de l'ethnie bakwé, étouffée par le flot baoulé, pose un véritable problème sociologique : nous avons vu comment la terre qu'ils ont prêtée aux Baoulé leur échappe, peu à peu.

Retenons les points les plus positifs : rééquilibrage de la population qui ancre la Côte d'Ivoire vers l'intérieur, activité débordante des pionniers qui est la première richesse de la région. Mais comment savoir si les pionniers, quand ils auront totalement investi le territoire, consolideront l'économie agricole par des spéculations plus variées afin que ce front s'affirme en tant que région autonome ?

*Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M.  
le 4 avril 1979.*

## ANNEXES

## Exploitation n° 1

<u>1972</u>			
Capital de départ	40.000 CFA	Dépenses effectuées	11.500 CFA
		Voyage	2.500 CFA
		Cabosses	2.000 CFA
		Bananes	2.000 CFA
		Taro	1.000 CFA
		Outils	4.000 CFA
		SOLDE CREDITEUR	28.500 CFA
	40.000 CFA		40.000 CFA

<u>1973</u>			
Capital restant	28.500 CFA	Dépenses effectuées	3.000 CFA
		Cabosses	3.000 CFA
		SOLDE CREDITEUR	25.000 CFA
	28.500 CFA		28.500 CFA

<u>1974</u>			
Capital restant	25.500 CFA	Dépenses effectuées	3.000 CFA
		Cabosses	3.000 CFA
		SOLDE CREDITEUR	22.500 CFA
	25.500 CFA		25.500 CFA

En trois ans d'exploitation, les dépenses effectuées s'élèvent à ..... 17.500 CFA  
 réduisant le capital initial de 40.000 à ..... 22.500 CFA  
 aucune recette n'ayant été réalisée.

## Exploitation n° 2

<u>1969</u>			
Capital de départ	70.000 CFA	Dépenses effectuées	63.000 CFA
		Camion pour transport	
		vivres	30.000 CFA
		2 voyages au	
		village	10.000 CFA
		Cabosses	2.000 CFA
		Ignames	21.000 CFA
		SOLDE CREDITEUR	7.000 CFA
	70.000 CFA		70.000 CFA

<u>1970</u>			
Capital restant	7.000 CFA	Dépenses effectuées	1.000 CFA
		Cabosses	1.000 CFA
		SOLDE CREDITEUR	6.000 CFA
	7.000 CFA		7.000 CFA

<u>1971</u>			
Capital restant	6.000 CFA	Dépenses effectuées	1.500 CFA
Recettes effectuées	37.200 CFA	Cabosses	1.500 CFA
Cacao	26.000 CFA	SOLDE CREDITEUR	41.700 CFA
Café	1.200 CFA		
Contrats	10.000 CFA		
	43.200 CFA		43.200 CFA

(voir suite page suivante)

## Exploitation n° 2 (suite)

1972

Bénéfice	41.700 CFA	SOLDE CREDITEUR	111.500 CFA
Recettes effectuées	69.800 CFA		
Cacao	65.000 CFA		
Café	4.800 CFA		
	111.500 CFA		111.500 CFA

1973

Bénéfice	111.500 CFA	SOLDE CREDITEUR	216.000 CFA
Recettes effectuées	104.500 CFA		
Cacao	97.000 CFA		
Café	7.500 CFA		
	216.000 CFA		216.000 CFA

1974

Bénéfice	216.000 CFA	SOLDE CREDITEUR	380.500 CFA
Recettes effectuées	164.500 CFA		
Cacao	130.000 CFA		
Café	7.500 CFA		
Ignames	20.000 CFA		
Bananes	3.000 CFA		
Taro	4.000 CFA		
	380.500 CFA		380.500 CFA

Les deux premières années d'exploitation, les dépenses effectuées s'élèvent à .....	64.000 CFA
Les recettes effectuées entre 1971 et 1974 s'élèvent à .....	376.000 CFA
pour des dépenses de .....	1.500 CFA
laissant un solde créditeur d'exploitation de .....	380.500 CFA

N.B.- Les budgets examinés ici ne le sont qu'à titre indicatif car ils sont imparfaits. Seul un questionnaire posé de façon identique à toutes les personnes permettra d'établir des budgets où les mêmes postes de dépenses se retrouveront. Des omissions volontaires caractérisent ces trois exemples : Pour le cas n° 2, l'exploitant mentionne deux voyages au village depuis 1972 sans en préciser le prix, de même le coût du déménagement en 1972 n'a pas été donné par l'exploitant qui ne s'en souvenait plus. D'autre part, lors des interviews, il a été oublié de demander, dans ces trois cas, si de l'argent avait été investi au village ou si, au contraire, on en recevait depuis la région d'origine.